

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES  
BOUCHES-DU-RHÔNE**

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**24 Juillet 2020**

**OBJET : Budget primitif 2020 : relations internationales et affaires européennes.**

L'an deux mille vingt et le Vendredi vingt-quatre Juillet, à neuf heures trente, le Conseil départemental s'est assemblé en session ordinaire dans le lieu accoutumé de ses séances, sous la présidence de Madame Martine VASSAL.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Martine AMSELEM, Rébia BENARIOUA, Sabine BERNASCONI, Solange BIAGGI, Patrick BORE, Jean-Pierre BOUVET, Danièle BRUNET, Marie-Pierre CALLET, Sylvie CARREGA, Corinne CHABAUD, Sandra DALBIN, Brigitte DEVESA, Anne DI MARINO, Hélène GENTE-CEAGLIO, Bruno GENZANA, Jacky GERARD, Valérie GUARINO, Haouaria HADJ-CHIKH, Rosy INAUDI, Henri JIBRAYEL, Claude JORDA, Nicole JOULIA, Nicolas KOUKAS, Lucien LIMOUSIN, Véronique MIQUELLY, Yves MORAINÉ, Lisette NARDUCCI, Benoît PAYAN, Jean-Marc PERRIN, Henri PONS, Christiane PUJOL, Marine PUSTORINO, René RAIMONDI, Aurore RAOUX, Didier REAULT, Maurice REY, Denis ROSSI, Lionel ROYER-PERREAUT, Michèle RUBIROLA, Patricia SAEZ, Thierry SANTELLI, Evelyne SANTORU-JOLY, Josette SPORTIELLO, Geneviève TRANCHIDA, Martine VASSAL, Jean-Marie VERANI, Frédéric VIGOUROUX

**ÉTAIENT EXCUSÉS :**

Sylvia BARTHELEMY donne procuration à Jean-Pierre BOUVET,  
Laure-Agnès CARADEC donne procuration à Didier REAULT,  
Maurice DI NOCERA donne procuration à Didier REAULT,  
Jean-Claude FERAUD donne procuration à Patricia SAEZ,  
Gérard FRAU donne procuration à Claude JORDA,  
Gérard GAZAY donne procuration à Véronique MIQUELLY,  
Jean-Noël GUERINI donne procuration à Henri PONS,  
Eric LE DISSES donne procuration à Valérie GUARINO,  
Richard MALLIE donne procuration à Jean-Marc PERRIN,  
Christophe MASSE donne procuration à Geneviève TRANCHIDA,  
Danielle MILON donne procuration à Patrick BORE

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES  
BOUCHES-DU-RHÔNE**

**SEANCE PUBLIQUE DU 24 Juillet 2020  
ATTRACTIVITE ET RAYONNEMENT  
RAPPORTEUR(S) : M. PATRICK BORE**

**DÉLIBÉRATION**

**OBJET : Budget primitif 2020 : relations internationales et affaires européennes.**

**- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,**

**Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 24 Juillet 2020 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,**

**Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,**

A décidé :

- de confirmer et de valider les résultats obtenus en 2019 par la direction des relations internationales et des affaires européennes, dans le cadre de la politique publique de relations extérieures du Conseil départemental, et à cette fin, de ratifier les actions et moyens mis en œuvre en 2019,
- d'approuver pour 2020 les propositions contenues dans le rapport,
- d'autoriser l'accueil dans les Bouches-du-Rhône des délégations et missions étrangères par la collectivité départementale, et l'envoi à l'étranger des délégations et missions du Conseil départemental,
- d'autoriser le délégué aux relations internationales et européennes et aux interventions humanitaires à pouvoir se déplacer à l'étranger, dans le cadre de sa délégation, et selon le dispositif du régime de prise en charge des dépenses nécessaires :
  - \* dépenses de transport prises en charge directement aux frais réels par la collectivité,
  - \* dépenses de séjour sur place remboursées par la collectivité au régime du forfait journalier applicable,
- d'autoriser les déplacements internationaux composés d'élus et d'agents départementaux, et d'invités de la collectivité,

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental, ou son représentant, à négocier avec les autorités et partenaires étrangers et à signer les accords et protocoles nécessaires à l'exécution de la politique publique.

À l'unanimité

**ADOPTE**  
**Pour la Présidente du Conseil départemental**  
**des Bouches-du-Rhône**  
**et par délégation**

**Signé**  
**Nathalie Tarrisse**  
**Directrice des assemblées**